



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

La situation des AESH sur l'île de La Réunion

Question écrite n° 12067

Texte de la question

M. Jean-Hugues Ratenon rappelle à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse que la situation des accompagnants d'élèves en situation de handicap sur l'île de La Réunion sont de plus en plus difficile. Pour faire suite aux premières annonces de M. le ministre en visite sur l'île de La Réunion en août 2023, les attentes légitimes des 2 600 accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sur notamment le statut, le salaire, les conditions de travail et la formation, n'ont pas été satisfaites. M. le ministre a annoncé la création de 180 postes supplémentaires. Cette situation impacte particulièrement les enfants porteurs de handicap, qui se retrouvent pour certains sans AESH pour cette nouvelle rentrée. Chaque élève en difficulté doit avoir un accompagnement spécifique pour l'égalité des chances. Il existe aujourd'hui 2 800 AESH pour 8 000 élèves ; il lui demande quelles actions concrètes il va mettre en place pour permettre d'avoir une AESH avec chaque élève concerné et comment il va améliorer les conditions de travail des AESH.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Hugues Ratenon](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12067

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : [Éducation et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 octobre 2023](#), page 8937

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)